



MAIRIE DE BOHARS

NOM DE L'ASSOCIATION :

DOSSIER

DE

DEMANDE

DE

SUBVENTION 202_

SUBVENTIONS : QUELS CRITERES

CADRE GENERAL D'ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS

Les règles préconisées par les services de l'état pour l'attribution de subventions sont les suivantes:

- L'objet et l'activité de l'association doivent présenter un intérêt indiscutable pour la commune
- Association régulièrement déclarée en préfecture, fonctionnant de manière démocratique, poursuivant un objet licite, ni religieux, ni politique, respectant les libertés publiques et la libre concurrence.

SUBVENTIONS MUNICIPALES

Quelles associations?

Associations œuvrant dans les domaines suivants:

- Sport
- Culture et développement artistique
- Enfance et adolescence
- Développement du lien social
- Associations scolaires

Quels critères ?

1 an d'existence

L'association doit disposer d'une personnalité juridique

Les subventions aux associations doivent être d'un intérêt local

Si l'association remplit ces critères, elle doit faire une demande écrite et remplir un dossier qui sera déposé en mairie et qui sera étudié en commission municipale.

La commune peut alors attribuer différents types de subvention:

- Subvention de fonctionnement, aidant l'association à mener à terme tout ou partie de ses activités.
- Subvention exceptionnelle, qui peut être attribuée pour la réalisation d'un projet particulier, ou événement exceptionnel, ou pour faire face à une difficulté imprévue ou momentanée.

Quel suivi ?

A posteriori, la municipalité effectue un contrôle rigoureux de l'usage des subventions versées, contrôle qui porte sur les points suivants:

- utilisation des fonds publics, estimation de la réalité du besoin formulé (fonds bien dépensés par l'association ? Projets menés à terme ?)
- Autofinancement de l'association, indépendance financière de l'association par rapport à la collectivité locale
- Réalisation des projets annoncés.
- Ouverture à tous et implication locale (nombre d'adhérents, modalités d'adhésion, activités proposées)
- Fonctionnement démocratique de l'association (tenue d'une assemblée générale annuelle, mise à jour en préfecture).

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

I. Présentation de l'association

- identification de l'association
- renseignements administratifs et juridiques
- renseignements concernant les ressources humaines

II. Budget prévisionnel de l'association

III. Description de l'action

- Présentation de l'action
- Budget prévisionnel de l'action
-

IV. Attestation sur l'honneur

V. Dans les six mois suivants la fin de l'exercice pour lequel la subvention a été attribuée:

- Le dernier rapport annuel d'activité, et les derniers comptes approuvés de l'association
- Le compte rendu financier de l'action financée.

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

I. Présentation de l'association

- identification de l'association

Nom de l'association :

Sigle:

Adresse de son siège social :

Code postal : Commune :

Téléphone : Télécopie :

Courriel :

Adresse site internet :

N° SIRET : N° de récépissé en préfecture :

Adresse de correspondance, si différente.....

Code postal : Commune :

Fédération Sportive ou Groupement National auquel est affiliée votre association (indiquer le nom complet, ne pas utiliser de sigle) :

.....

Identification du président de l'association

Nom : Prénom :

Adresse:

Téléphone : Courriel :

Identification du secrétaire de l'association

Nom : Prénom :

Adresse:

Téléphone : Courriel :

Identification du trésorier de l'association

Nom : Prénom :

Adresse:

Téléphone : Courriel :

II. Renseignements complémentaires

1. Nombre d'adhérents :

(Remplir le tableau ci-dessous avec pour référence l'âge de vos adhérents au 30 juin de l'année précédente)

	0 -12 ans		12 à 18 ans		+ 18 ans		Sous-total		Total général
	M	F	M	F	M	F	M	F	
Sexe									
Boharsien									
Non-boharsien									
Total									

2. Activités :

– Championnat par équipe :

Déclarer les équipes inscrites au cours de la saison précédente ou sur l'année civile précédente pour les associations fonctionnant en année civile

- Nombre d'équipes inscrites en championnat départemental :.....
- Nombre d'équipes inscrites en championnat régional :.....
- Nombre d'équipes inscrites en championnat inter-régional/National :.....

– Championnat individuel :

Ne déclarer que le meilleur niveau atteint par le sportif lors de la saison précédente ou sur l'année précédente pour les associations fonctionnant en année civile.

- Nombre de sportifs qualifiés en championnat individuel départemental :.....
- Nombre de sportifs qualifiés en championnat individuel régional:.....
- Nombre de sportifs qualifiés en championnat individuel inter-régional/National :.....

3. Encadrement :

Déclarer le chiffre de la saison précédente ou de l'année précédente pour les associations fonctionnant sur l'année civile

Une personne ne peut être comptabilisée que dans une seule catégorie

- Nombre de membres de l'association participant à l'encadrement des publics lors des activités sportives de l'association (entraîneurs, animateurs etc...), **les accompagnants lors des compétitions ne sont pas pris en compte**

- Nombre de membres de l'association ayant un brevet fédéral ou un diplôme d'arbitrage :
- Nombre de membres de l'association ayant un brevet d'état sportif 1^{er} degré.....
- Nombre de membres de l'association ayant un brevet d'état sportif 2^{ème} degré.....

4. Animation de la vie locale

Déclarer les manifestations organisées sur la commune :

- Liste des manifestations sportives organisées sur la commune :

.....

- Liste des manifestations extra-sportives (loto, vide-grenier...)

.....

- Participation à des manifestations municipales

.....

- Lors des manifestations, nature des financements :

Gratuité :

Entrées ou inscriptions payantes :..... Montant :

.....

Entrées au chapeau :.....

BUDGET PREVISIONNEL DE L'ASSOCIATION

EXERCICE ANNEE

DATE DEBUT :

DATE FIN :

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
60 – Achats		70 - Produit des manifestations	
		74- Subventions d'exploitation	
		C.N.D.S.	
		Plan Sport Emploi	
		Etat	
		- DDJS	
		Autres services de l'Etat (préciser)	
61 - ASSURANCE		-	
		Conseil(s) Régional(aux)	
		-	
64- Charges de personnel		Conseil(s) Général(aux)	
		-	
		-	
		Commune(s)	
		-	
65- Autres charges		-	
		Fédération(s)	
		Ligue(s)	
		Comité(s)	
		Organismes sociaux (CAF, CE, ...)	
		-	
		-	
		Fonds européens	
		CNASEA (emplois aidés)	
		Autres recettes	
		75 - Cotisations - Licences	
		76 - Produits financiers	
		Intérêts Bancaires	
TOTAL DES DEPENSES		TOTAL DES RECETTES	

COMPTE DE RESULTAT DE L'ASSOCIATION

EXERCICE ANNEE

DATE DEBUT :

DATE FIN :

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
60 – Achats		70 - Produit des manifestations	
		74- Subventions d'exploitation	
		C.N.D.S.	
		Plan Sport Emploi	
		Etat	
		- DDJS	
		Autres services de l'Etat (préciser)	
61 - ASSURANCE		-	
		Conseil(s) Régional(aux)	
		-	
64- Charges de personnel		Conseil(s) Général(aux)	
		-	
		-	
		Commune(s)	
		-	
65- Autres charges		-	
		Fédération(s)	
		Ligue(s)	
		Comité(s)	
		Organismes sociaux (CAF, CE, ...)	
		-	
		-	
		Fonds européens	
		CNASEA (emplois aidés)	
		Autres recettes	
		75 - Cotisations - Licences	
		76 - Produits financiers	
		Intérêts Bancaires	
TOTAL DES DEPENSES		TOTAL DES RECETTES	

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour toutes les demandes et quel que soit le montant de la subvention sollicitée

Je soussigné(e), (nom et prénom)
représentant(e) légal(e) de l'association :

- certifie que l'association est régulièrement déclarée ;
- certifie que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants;
- certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions introduites auprès d'autres financeurs publics, ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires ;
- certifie que l'association est assurée auprès de la compagnie.....
(N° de contrat :.....)
- demande une subvention de :€
- précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée :

au compte bancaire ou postal de l'association :

Joindre obligatoirement un RIB bancaire ou postal original de l'association

Nom du titulaire du compte :

Banque ou centre :

Domiciliation :

Code Banque / Etablissement	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB / RIP

Fait le à

Signature

Attention : Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal. Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n°78-17 du 6 janvier relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés auprès du service ou de l'Etablissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier

PIECES A JOINDRE A VOTRE DOSSIER

Vous devez joindre :

- Vos **statuts régulièrement déclarés**, en un seul exemplaire (en cas de modification ou de première demande.
- La **liste des membres du bureau**
- Votre **certificat d'assurance**
- Un **relevé d'identité bancaire ou postal**.

Dans tous les cas, dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel la subvention a été attribuée :

- Le dernier rapport annuel d'activité et les derniers comptes approuvés de votre association.